FRANCE

Kouchner au secours des Irakiens, à condition qu'ils soient chrétiens

Bernard Kouchner, ministre français des Affaires étrangères, a annoncé, le 19 mars dernier, que la France a décidé d'accueillir cinq cents Irakiens dans les semaines qui viennent.

De notre bureau de Paris, Khadidja Baba-Ahmed

Photo : DR

Bernard Kouchner et le patriarche Delly.

Quant à savoir si les citoyens irakiens d'autres confessions, notamment les musulmans, vont bénéficier de cette charité sélective, le french docteur, «champion de l'humanitaire», a eu cette réponse : «Les membres de la communauté chrétienne chaldéenne d'Irak sont plus menacés que les autres.» Et de poursuivre : «Nous ne refuserons pas d'accueillir des musulmans mais le problème, c'est que personne n'accueillait les chrétiens.» Affirmation des plus fantaisistes dans la mesure où la communauté des chrétiens chaldéens d'Irak en France compte 15 000 personnes, essentiellement dans la région parisienne, et que, par ailleurs, le Canada, l'Australie, la Suède, et plus près de l'Irak, la Turquie, la Syrie, la Jordanie, le Liban et le Kurdistan sont des terres d'asile pour cette population d'Irak. Ce que vient de décider la France est en totale contradiction avec les textes de loi régissant l'asile en France. Le critère religieux ne figure dans aucun de ces textes et le statut de réfugié n'à jamais, jusque-là, été accordé sur une base confessionnelle. L'association France terre d'asile a justement très vivement réagi : «Il est clair que cette minorité (chrétiens d'Irak, ndlr) court des risques, mais au même titre que beaucoup d'autres Irakiens. Il y a un danger à vouloir sélectionner l'accueil des réfugiés sur une base confessionnelle. La France laïque et républicaine ne peut s'extraire sans dommage des standards de protection internationaux, qui ne font pas bon ménage avec la protection choisie.» Mais que reste-t-il justement de cette laïcité, elle-même sélective et qui a conduit Sarkozy le 20 décembre dernier à développer, au Vatican, très largement sur «les racines chrétiennes de la France».

S'il fallait aujourd'hui faire quelque chose pour les populations d'Irak, qu'elles soient chrétiennes chaldéennes, juives, musulmanes ou athées, c'est assurément que le remuant Bernard Kouchner – celui qui se considère comme le champion des défenseurs des droits de l'homme et qui a applaudi l'intervention des Américains en Irak – tente auprès de ses amis américains de leur faire cesser l'occupation de ce pays, seule issue pour sortir toute sa population de la catastrophe dans laquelle l'a plongée l'intervention américaine.

K. B. A.

UN SOUS-PRÉFET FRANÇAIS LIMOGÉ

Son tort ? Avoir critiqué Israël

Décision très rare prise hier en France : Bruno Guigue vient d'être débarqué de son poste de sous-préfet de Saintes en Charente-Maritime pour une tribune publiée sur le net. La décision a été prise par sa ministre de tutelle, Michèle Alliot-Marie.

La ministre de l'Intérieur n'a pas supporté que l'intéressé se soit exprimé contre la politique israélienne dans une tribune publiée sur le site «Ouma» (site pas des moins extrémistes, il faut le noter) et dans laquelle Bruno Guigue a qualifié Israël d'Etat terroriste qui n'hésite pas à tuer des enfants palestiniens, même les jours de shabbat. Le sous-préfet, énarque et normalien, a publié plusieurs ouvrages sur le Proche-Orient, dont le dernier *Proche-Orient, la guerre des mots.*

Le porte-parole de la ministre a justifié ce limogeage par la violation du droit de réserve et de neutralité et par des «propos violents et inadmissibles». Pour faire bonne figure, le porte-parole ajoute que ce n'est pas tant le fond que la forme, «selon lui violente», dans laquelle s'est exprimé l'intéressé qui a été sanctionnée.

Après un salon du livre placé sous le signe de «l'anniversaire de la création de l'Etat d'Israël», le limogeage d'un sous-préfet pour ses convictions anti-occupation israélienne. Le meilleur semble encore à venir.

K. B.-A.

PUBLICITE